



Le Petit Billeantin

N°18 - Mai 2009



FEU D'ARTIFICE

le samedi 4 juillet
au stade du Grand Bois

Éditorial du Maire

« Ne nous reposons pas sur nos acquis, mais efforçons-nous de construire la paix, de vouloir que la paix soit dans le cœur et dans l'esprit de chacun. »

John Fitzgerald Kennedy

Sommaire

Éditorial du Maire	2
Finances	3 à 7
Travaux	7 et 8
Lac de Paladru	9 et 10
Pays Voironnais	11
Vie associative	12 à 16
Jeunesse	16
Vie locale	17
Infos diverses	18 et 19
Calendrier des fêtes	20

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et mardi: de 16 h 00 à 18 h 30
Jeudi: de 8 h 30 à 11 h 30
et de 16 h 00 à 18 h 30
Samedi: de 8 h 30 à 12 h 00

Permanences de M. le Maire

Sur rendez-vous
Téléphone: 04 76 06 62 41
Télécopie: 04 76 06 67 15
e-mail: mairie.bilieu@paysvoironnais.com
Site internet: www.mairie-bilieu.fr



Le retour du printemps et des beaux jours, après tous ces longs mois d'hiver et de grisaille, ne doit pas nous faire oublier la crise financière et économique qui est peut-être derrière nous. Elle génère encore bien des problèmes, par les blessures morales et matérielles qu'elle a provoquées et qui se répercuteront encore pour longtemps.

Il y a quelques années, perdre son travail et se trouver au chômage, n'était pas considéré comme catastrophique car il était possible de postuler avec succès à un nouvel emploi. Il y avait des offres d'emploi. Aujourd'hui, c'est devenu véritablement dramatique. La grande majorité des entreprises a procédé à des réductions d'effectifs pour passer la crise et leurs perspectives de réembauche ne se profilent même pas à court terme. Quasiment plus d'offre d'emploi pour les mois à venir pour les étudiants qui vont arriver prochainement sur le marché de l'emploi mais aussi pour les seniors à la recherche d'un nouvel emploi.

C'est donc dans un contexte délicat que le dimanche 7 juin prochain, nous aurons à désigner par notre vote, les personnes qui représenteront les intérêts de la France et des Français au Parlement Européen. L'Europe, c'est nous tous et nous avons d'excellentes raisons de nous mobiliser en cette circonstance. Pour nous protéger des crises mondiales mais aussi pour répondre aux grands défis économiques, énergétiques et environnementaux du XXI^e siècle. C'est aussi pour créer de l'emploi, pour promouvoir nos droits et bâtir un monde de libertés et de solidarités avec la liberté de circulation, les échanges culturels et l'ouverture aux autres.

Échanges culturels et ouverture aux autres font bien partie de la Charte de jumelage que j'ai signée en 2004 engageant les communes de Ghiffa et de Bilieu dans ce processus. C'est aussi, pour toutes les associations de la commune que ces fondements s'appliquent et pas uniquement au seul Comité de Jumelage, à qui j'adresse d'ailleurs, tous mes souhaits de grande réussite dans les projets du nouveau bureau. En effet, comment mieux s'ouvrir aux autres et échanger qu'en participant aux différentes manifestations que les associations vous proposent tout au long de l'année?

Parmi toutes ces manifestations, le samedi 4 juillet 2009, pour fêter le début de l'été, je vous propose de nous retrouver nombreux au Stade du Grand Bois avec notre traditionnel feu d'artifice, un spectacle sons et lumières de grande qualité, une manifestation toute chargée de symboles en cette période.

Les 26 et 27 septembre 2009, toujours au Stade du Grand Bois, notre commune accueillera les Championnats de France de tir à l'arc en 3D. Une manifestation sportive organisée par le Comité Départemental 38 de Tir à l'Arc qui permettra à près de 300 compétiteurs venus de toute la France de connaître et d'apprécier notre site du lac de Paladru mais également à nous autres de nous initier à cette discipline sportive.

D'ici là, je vous souhaite de bonnes vacances.

Jacques Mercatello
Votre Maire

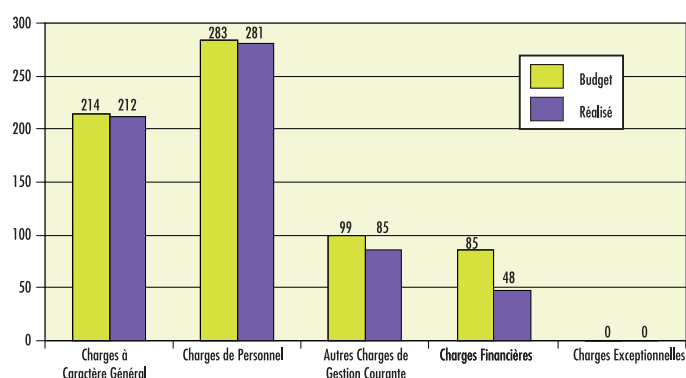
Directeur de la publication:
Jacques Mercatello, maire de Bilieu
Coordination:
Christian Sarté, adjoint
Photographies de couverture:
Christian Sarté
Tirage: 600 exemplaires
Dépôt légal: 2^e trimestre 2009
Conception et réalisation:
Éditions Cheneval – 74 250 Fillinges
04 50 36 45 63
editionscheneval@orange.fr

Le compte administratif 2008 et le budget 2009 ont fait l'objet d'un débat lors de leur présentation au Conseil Municipal le 6 mars 2009. Le compte administratif a été adopté par 12 voix pour et 1 abstention, le budget primitif 2009 a été adopté par 12 voix pour et 2 abstentions.

Compte Administratif 2008

Section de fonctionnement

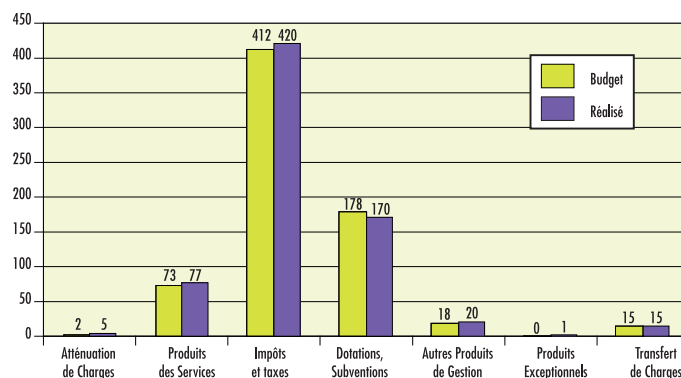
Dépenses de Fonctionnement 2008



L'année 2008 a été une année de transition, après les élections de mars 2008 et marquée, pendant le deuxième semestre 2008, par le début de la crise économique et financière que nous subissons encore aujourd'hui. Au cours de cette année 2008 les dépenses de fonctionnement ont été réduites autant que permet le niveau des charges fixes de la commune.

Ainsi le total des dépenses de fonctionnement (625 343 €) a connu une baisse de 8 % par rapport au budget 2008, soit une économie de 56 257 €, grâce toujours à une bonne maîtrise des charges à caractère général, des charges de personnel mais aussi des autres charges de gestion courante. Nous avons également pu réaliser des économies substantielles sur les charges d'emprunts en bénéficiant de la baisse des taux d'intérêt.

Recettes de Fonctionnement 2008



Le total des recettes de fonctionnement (707 511 €) est en légère hausse de 1 % par rapport au budget primitif 2008, soit un montant de 8 911 € provenant essentiellement des revenus de location des bâtiments communaux, des recettes de restauration scolaire mais aussi des contributions directes.

Le résultat de la section de fonctionnement 2008 se clôture donc par un excédent de 82 168 €.

**charpente
couverture
escalier bois**

**EURL CHARPENTE
COMMANDEUR**

Le BERNARDIN
38850 BILIEU

06 84 60 43 75
04 76 55 63 95

SIRET 449 520 691 00014

CENTRE FUNERAIRE VERCHERIN

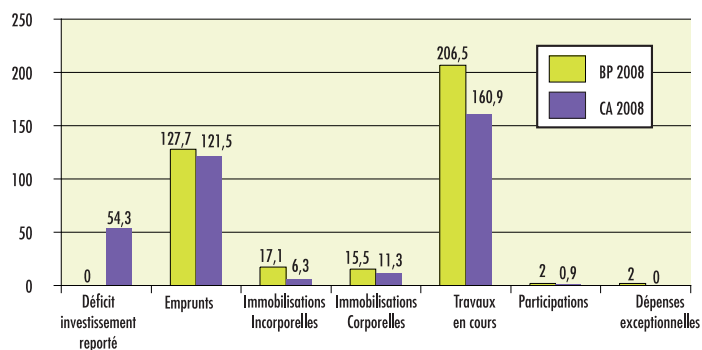
A VOTRE SERVICE 24h/24 - 7j/7

Organisation complète des obsèques dans toutes les communes de France
Transport de corps avant et après mise en bière
Monuments Funéraires - Caveaux - Gravures
Contrats obsèques - Démarches (domicile, maison de retraite, clinique, hopitaux)

Le Boyet - 38620 St Geoire en Valdaine - 04 76 07 59 88
www.pompes-funbres-isere.com • pompesfunbresvercherin@orange.fr
Habilitation N° 20053805

Section d'investissement

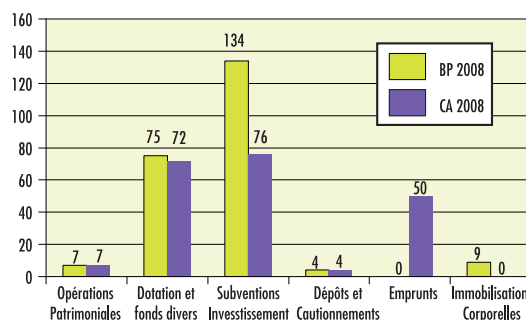
Dépenses d'Investissement 2008



Au cours de cette année de transition, quasiment seuls les projets non achevés de la précédente équipe municipale ont été poursuivis.

Ainsi le total des dépenses d'investissement (301 027 €) est en diminution de 33 673 € par rapport au budget primitif 2008 en raison du report sur 2009 de certains investissements comme le renforcement des transformateurs ERDF de la Meyrie et du centre bourg.

Recettes d'Investissement 2008



Le total des recettes d'investissement (246 676 €) est en diminution de 33 824 € par rapport au budget primitif 2008 en raison d'un retard dans le versement de certaines subventions de l'État, de la Région et de la Communauté d'Agglomération.

Le résultat de la section d'investissement 2008 enregistre donc un déficit de 54 350 €

Budget 2009

Remarques générales

- le budget 2009 est établi dans un contexte économique difficile.

Ce contexte se répercute au niveau de notre budget par la diminution de certaines ressources, notamment celles en provenance de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (CAPV). La liquidation de Matussière et Forest a généré pour la CAPV une perte de taxe professionnelle de près de 2,5 millions d'euros. Après compensation partielle par l'État, le différentiel a été répercuté sur les 34 communes devant le refus d'une majorité de conseillers communautaires à la mise en place d'une fiscalité mixte, proposée par l'exécutif.

L'avenir n'est pas plus réjouissant par l'annonce du gouvernement de la suppression de la taxe professionnelle pour les entreprises sans qu'une recette nouvelle n'ait été à ce jour clairement annoncée.

- le budget 2009 est établi dans un contexte financier particulier.

La crise financière de fin 2008 a entraîné une remise à plat des institutions bancaires, notamment par une participation de l'État dans les institutions financières, avec une consigne de reconsidérer les modalités de prêts aux différents acteurs économiques.

Ainsi, nous pensons très rapidement nous appuyer sur ces nouvelles données pour renégocier la durée de l'emprunt « groupe scolaire » initialement souscrit sur 12 ans et les taux de nos autres emprunts, lesquels varient entre 5,45 % et 7,40 %.

- le budget 2009 est établi dans un souci d'économies.

L'incompressibilité de nos charges fixes nous oblige à prendre en compte leur coût réel dans le cadre d'un budget équilibré dont nous devons assumer, tout au long de l'année, la réalisation.

Ainsi, il ne peut être question de minimiser, sous prétexte de présentation budgétaire économe, certaines charges dont l'augmentation est indexée comme la masse salariale ou, certaines autres charges dont l'omission mettrait en difficulté le maintien en état du patrimoine communal.

Nos marges de manœuvre en terme de fonctionnement sont dès lors très faibles.

Il a été procédé à de nombreux arbitrages, tant en commission « finances » qu'en réunion de l'exécutif, pour finaliser les budgets 2009 de fonctionnement et d'investissement.

Compte tenu des remarques générales ci-avant, nous vous présentons un budget réaliste, où les problèmes structurels ont été remis à plat et les problèmes conjoncturels ont été au mieux maîtrisés.

Notre souci a été de présenter un budget de bon fonctionnement, qui puisse répondre au maximum aux demandes de

nos concitoyens, en terme de présence, de services, de participation à la vie associative, de prise en charge des besoins liés à l'éducation. En définitive, qui nous permette d'assumer notre projet de campagne « Biliou : vivre ensemble » et en ces temps de crise, dans des conditions optimales.

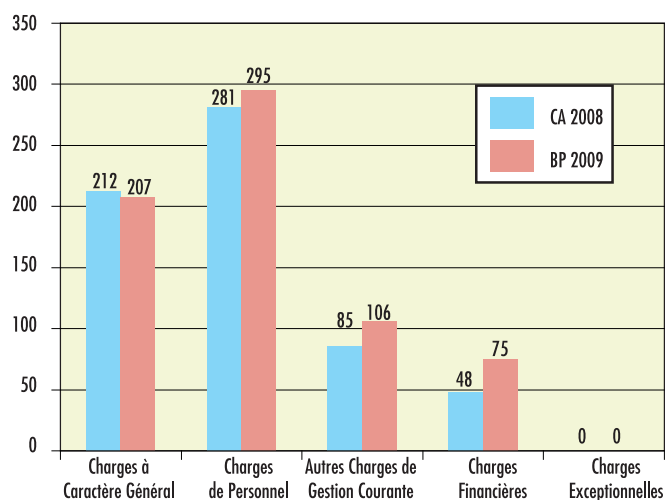
Notre souci a été de présenter un budget de priorités d'investissements, à l'écoute de nos concitoyens pour maintenir ou améliorer les infrastructures, la sécurité, le bon état de nos voies communales et de nos installations sportives.

Comment endiguer les diminutions de ressources subies sans les compenser par les seules recettes propres que sont les taxes d'habitation et foncières ? C'est en ce sens, et parce que nous y avons été contraints, que le conseil municipal a accepté l'augmentation des taux d'imposition communaux.

Tous ces constats, remarques et propositions sont donc intégrés dans les comptes que nous vous présentons, ainsi :

Fonctionnement 2009

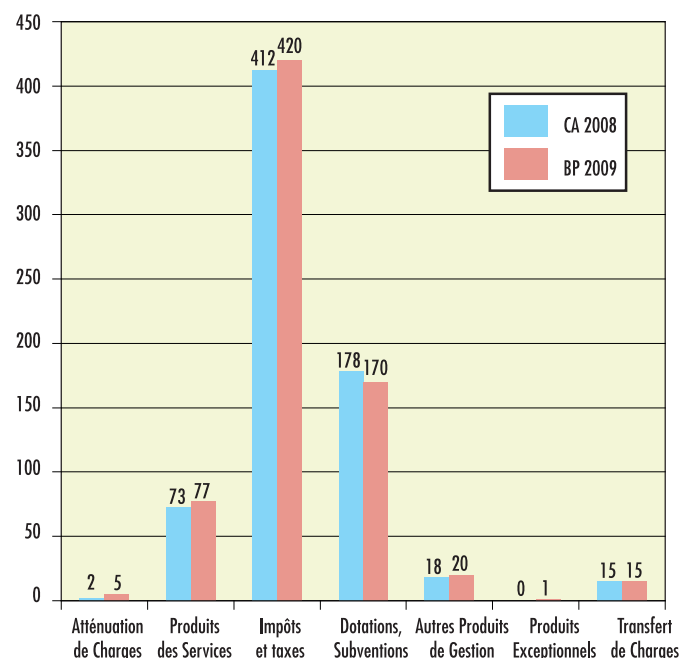
Charges de Fonctionnement



- les charges à caractère général sont arrêtées à 207 000 € contre 214 100 € en 2008.

Avec - 3,32 %, les prévisions ont pris en compte les charges directement liées aux fournitures en direction des services ou de la population, les fournitures scolaires, la maintenance et l'entretien, avec un équilibre trouvé dans les autres services extérieurs qui ont été sensiblement réduits (fêtes et cérémonies, indemnités kilométriques...). (suite en page 6)

Recettes de Fonctionnement



- les produits des services sont arrêtés à 77 100 € contre 73 200 € en 2008.

Avec + 5,33 %, l'augmentation provient de l'anticipation des recettes cantine et garderie, et prend en compte la diminution de 5000 € de la redevance du camping.

- les impôts et taxes sont arrêtés à 441 400 € contre 412 200 € en 2008. (suite en page 6)

Charges de Fonctionnement 2009 (suite)

- les charges de personnel sont arrêtées à 295 200 € contre 283 000 €.

Avec + 4,31 %, seules les augmentations liées à la valeur indicative, les promotions et reclassements internes ont été prises en compte.

- les autres charges de gestion courantes sont arrêtées à 99 500 € contre 98 000 €

Avec + 1,53 %, ce poste a pu être maintenu par la limitation par rapport au maximum (dépassement du seuil de 1 000 habitants) des indemnités des élus, et une nouvelle approche des sommes versées aux différentes structures et communes du tour du lac.

- les charges financières sont arrêtées à 74 900 € contre 85 200 € en 2008.

Avec - 12,09 %, nous anticipons la négociation auprès de nos prêteurs en terme de taux d'emprunt.

Les dépenses de fonctionnement représentent un total de 821 400 €.

Recettes de Fonctionnement 2009 (suite)

Avec + 7,08 %, cette augmentation est la conséquence de la diminution, annoncée par la CAPV de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité (- 8 000 €) et de l'augmentation de notre fiscalité propre de 6 % avec des recettes supplémentaires attendues de 19 252 €.

- les dotations, subventions et participations sont arrêtées à 201 100 € contre 178 200 € en 2008.

Avec + 12,85 %, cette augmentation provient principalement de l'augmentation de la dotation forfaitaire de l'État, proportionnelle au nombre d'habitants de la commune (plus de 1 000 habitants), soit + 18 000 €.

Les recettes de fonctionnement représentent un total de 821 400 €, compte tenu des excédents reportés pour 72 600 € et un « excédent » destiné à équilibrer la section d'investissement à hauteur de 138 200 €.

Investissement 2009

Comme déjà prévue, la situation de notre commune, en terme d'endettement et de capacité d'investissements nouveaux, est durablement impactée par la réalisation du groupe scolaire « Petit Prince ».

Au-delà de cette analyse, et comme nous nous y étions engagés pour répondre aux demandes de nos administrés, nos priorités ont été dictées en terme d'investissements nouveaux, par :

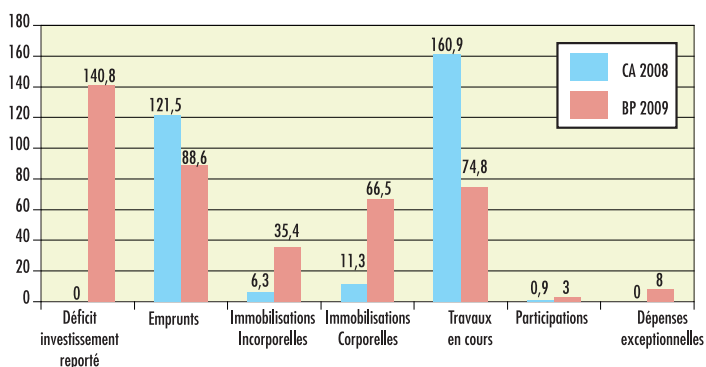
- La sécurité avec l'aménagement du carrefour du « Chantaret » qui débutera en 2009.

- La communication avec l'acquisition d'un panneau lumineux.

- Le renforcement des réseaux eaux et électricité. Des renforcements pris en compte de longue date par la municipalité (Grand Billeu, Mairie, Maures et Petit Billeu).

- Le tourisme par la mise en place d'une délégation de service public sur 3 saisons du Camping du Bord du Lac.

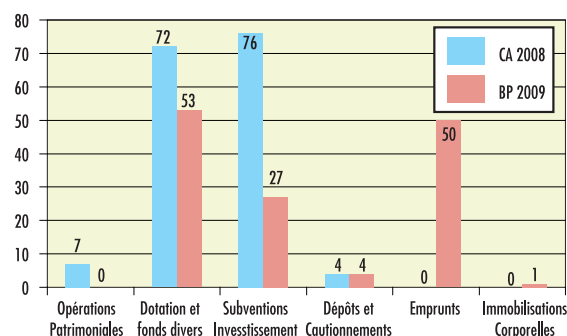
Dépenses Nouvelles d'Investissement



- remboursement des emprunts. Le montant du capital remboursé est arrêté à 84 600 €

Ce chiffre a été obtenu au terme de l'analyse financière qui nous a conduit à renégocier notre principal emprunt. La durée de l'emprunt école, contracté sur 12 ans à l'origine, sera prolongée de 3 ans pour la porter à 15 ans. L'annuité en capital étant fixe, en mettant en adéquation la durée de cet emprunt par rapport à l'investissement concerné, nous passons de 85 417 € à 59 134 € de remboursement constant en capital. (suite en page 7)

Recettes Nouvelles d'Investissement



Nous pouvons financer ces dépenses, principalement

- par un excédent de fonctionnement arrêté à 138 200 €,
- par des emprunts nouveaux à hauteur de 50 000 €,
- par des fonds et subventions à hauteur de 79 400 €,
- par des réserves à hauteur de 140 800 €.

(suite en page 7)

Dépenses Nouvelles d'Investissement (suite)

- immobilisations incorporelles. Elles sont arrêtées à 25 200 €, dont principalement la réalisation de la tranche ferme de l'étude d'urbanisme. (20 000 €)

- immobilisations corporelles. Elles sont arrêtées à 65 500 € dont 47 900 € pour les renforcements des réseaux que nous avons programmés.

Les autres dépenses sont principalement à destination de l'école et de la mairie (informatique), de la communication (panneau lumineux) et divers petits mobiliers et matériels.

- immobilisations en cours arrêtées à 40 700 €, liées à la réalisation du commerce de proximité pour les façades du bâtiment communal pour 13 000 € et l'aménagement du carrefour du Chantaret pour 35 000 €, les équipements sportifs avec l'extension des vestiaires du stade pour 10 200 €.

Le total des dépenses nouvelles s'élève à 364 300 €, après déficit reporté de 140 800 €, et compte tenu d'un reste à réaliser 2008 de 50 300 €, le budget de dépenses 2009 est arrêté à 414 600 €.

Recettes Nouvelles d'Investissement (suite)

Nous pouvons financer ces dépenses, principalement

- par un excédent de fonctionnement arrêté à 138 200 €,
- par des emprunts nouveaux à hauteur de 50 000 €,
- par des fonds et subventions à hauteur de 79 400 €,
- par des réserves à hauteur de 140 800 €.

Le total des recettes nouvelles s'élève à 407 100 €, et compte tenu d'un reste à réaliser 2008 de 7 500 €, le budget 2009 est arrêté à 414 600 €.

Jacques Mercatello, Maire
Christian Sarté, Adjoint aux finances

TRAVAUX

Infos Réseaux

Comme il a été annoncé à la télévision, en février, nous avons été confrontés à l'hiver le plus rigoureux de ces 40 dernières années.

Nous l'avons effectivement constaté dans le voironnais lors des chutes de neige de décembre 2008, avec pour conséquence, des coupures de courant de plusieurs jours.

D'une part :

- Ces coupures se situaient sur les lignes de moyenne tension qui alimentent de nombreux villages.

Cependant, le transformateur des Maures Nord devait rester plus longtemps arrêté. ERDF avait constaté depuis plus d'un an un manque de puissance dû à un déséquilibre du réseau. Une étude était engagée pour reprendre une partie du réseau Maures Nord par le transformateur appelé Meyrie situé derrière le monument aux morts. Cette étude a dû, malheureusement être reconsidérée, suite à l'annulation d'un projet de lotissement.

Suite aux différentes intempéries (neige et tempête dans le sud ouest), les travaux ont été reprogrammés pour mars 2009. Le transformateur des Maures ne présentait aucun signe avant-coureur, laissant présager d'une quelconque anémie, pour un fonctionnement "normal". C'est bien par une utilisation simultanée et exceptionnelle, qu'il a révélé ses faiblesses.

D'autre part :

- Les transformateurs du secteur Grand Billeu ainsi que celui du Bourg ont été renforcés.

- L'étude pour le transformateur Petit Billeu est en cours, il y aura création d'un transformateur supplémentaire avec étude d'un parcours pour la Moyenne Tension ainsi qu'une reprise du réseau du transformateur dit : le Lac pour un équilibrage du réseau Basse Tension.

- D'autres transformateurs seront, par la suite, à l'étude.

Mais ne perdons pas de vue que malgré des subventions conséquentes, une partie du coût des travaux restent à la charge de la commune.

Infos Routes

Les conditions climatiques particulièrement rigoureuses et capricieuses que nous avons vécues cet hiver, ont eu pour conséquences de donner, aux agents communaux, une charge de travail de déneigement très importante.

Les employés ont ainsi passé près de 150 heures sur leurs engins et déversé 30 tonnes de sel.

Nous sommes classés « en zone de montagne », et à ce titre, chacun doit prévoir l'équipement de son véhicule, et non pas devoir toujours compter sur les seuls « services de la collectivité ou du département », aussi efficaces soient-ils !

Il faut plus de 4 heures pour faire un passage de chasse-neige de toutes les routes de notre commune et lorsque les épisodes neigeux sont intenses comme nous avons pu les connaître certains jours, il est donc évident qu'en plus de 4 heures, la hauteur de neige peut être conséquente. Alors un peu d'indulgence pour notre équipe de déneigement qui reste en alerte par astreinte 24 heures sur 24, prête à intervenir à n'importe quelle heure de la journée, de la nuit pour dégager les routes et permettre à ceux qui se lèvent tôt pour travailler, de circuler avec le maximum de sécurité.

Dans la traversée du village, des travaux de tranchées ont été réalisés dernièrement par une entreprise mandatée par le Pays Voironnais pour le passage de la fibre optique. Nous comprenons le désagrément des riverains mais l'entreprise n'a pu faire la réfection définitive dans la foulée car la tranchée est étroite et les réfections ne se font qu'après avoir un certain linéaire d'enrobé à poser et bien sûr de pouvoir bénéficier d'une météo favorable. Il y aura également prochainement une tranchée qui devra être réalisée sur la Route de Charavines et ce jusqu'à Charavines.

Patrick Lely,
Adjoint à la voirie

La Fibre Optique

C'est un projet du Pays Voironnais qui consiste à augmenter le débit pour la transmission de l'ADSL. Pour réaliser ce projet il faut donc interconnecter le système haut débit avec la partie cuivre du réseau de France Télécom.

France Telecom ouvre son réseau sous certaines conditions réglementées et soumises à l'approbation de l'ARCEP (Autorité de Régulation Communications Électroniques et des Postes). Toutes les conditions n'étant pas remplies, certaines communes du Pays Voironnais ne seront pas raccordables. Ces différends administratifs et législatifs sont discutés entre les services de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais et France Télécom et lorsque tous ces différends seront résolus, presque la totalité de la commune pourra être desservie par l'ADSL à haut débit.

Rappel : Les Travaux d'élagage

La commune souhaite rappeler à l'ensemble de la population que l'élagage des haies et des arbres en bordures des voiries communales et départementales doit être réalisé régulièrement par les propriétaires concernés. Il en est de même le long des ruisseaux.

En effet, l'article 68 de l'arrêté préfectoral n° 68.166 du 12 janvier 1968 prévoit que « les arbres et les haies plantés par des particuliers ne doivent en aucun cas faire saillie sur le Domaine Public ». S'il est constaté que des haies ou des arbres ne sont pas entretenus correctement, un courrier de mise en demeure sera envoyé à chaque propriétaire par lettre recommandée. La personne aura alors un mois pour effectuer ce travail.

Au-delà de cette date, la commune procédera ou fera intervenir une entreprise pour effectuer la taille aux frais du propriétaire.

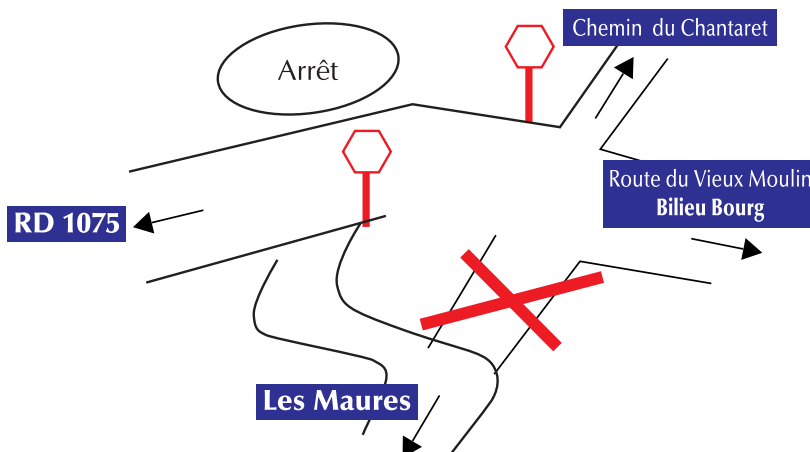
Carrefour du Chantaret

En partenariat avec le service transports du Pays Voironnais et les services du Conseil Général et pour faire suite à diverses demandes, un arrêt de bus scolaire a été créé voici plus d'un an, au carrefour du Chantaret.

Des études ont été menées pour permettre un aménagement de ce carrefour qui est dangereux pour les automobilistes qui circulent sur la route René Impériali et le chemin de Chantaret, intégrant les arrêts de bus scolaires.

Les travaux seront lancés cette année en partenariat avec le Conseil Général gestionnaire de la route départementale et le Pays Voironnais.

Patrick Lely,
Adjoint à la voirie



Le lac de Paladru est un lac naturel (glaciaire) des pré-Alpes. Aujourd'hui, cinquième lac naturel de France, il était, avant l'annexion de la Savoie en 1860, le plus grand lac naturel de France. Il est souvent désigné sous le terme de Lac Bleu par ses riverains.

Géographie

Le lac de Paladru est situé dans le département de l'Isère et plus précisément dans la région des collines miocènes du bas-Dauphinée, appelées Terres Froides, approximativement entre les villes de Voiron et La Tour-du-Pin. Il s'étend selon une orientation Nord-Est-Sud-Ouest sur 5 300 m, pour une largeur de 950 m. Il a une profondeur moyenne de 25 m, avec un maxima de 36 m. Le volume d'eau qu'il contient est de 97 millions de m³. Il est situé à 492 m d'altitude. Cinq communes se partagent le littoral. Ce sont, dans le sens des aiguilles d'une montre : Charavines (à la pointe Sud), Le Pin, Paladru (qui lui a donné son nom pour en avoir la plus grande part, à la pointe Nord), Montferrat et Biliu. Les plages se situent aux deux extrémités ; les rives latérales ont une forte déclivité. Le bassin du lac est un facteur d'unité et donne une image d'authentique « pays » au sens géographique du terme.

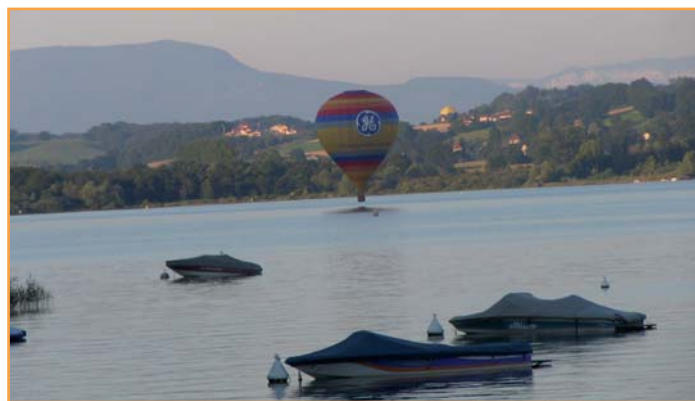
Le lac est le produit du surcreusement par le glacier du Rhône sur un dépôt Miocène à dominance calcaire du bas-Dauphiné. Lors du retrait au moment du réchauffement würmien, il y a 12 000 ans, le barrage morainique du Guillermet a formé le lac. Cette origine est perceptible par la présence, au sommet des collines environnantes, de blocs erratiques, arrachés aux sommets des Alpes et abandonnés à des altitudes de 800 m lors du retrait du glacier. Un témoin impressionnant appelé Pierre Beau Soleil ou Pierre de Libre Soleil (6 m de long sur 4,50 m de large et haut de 2 m) est visible au-dessus de Biliu. Il faut noter la forme d'auge caractéristique des deux vallées contiguës au lac de Paladru, la vallée de la Bourbre et la vallée de l'Ainan qui démontre l'origine commune des Trois-Vals. Les langues glaciaires du Rhône y rencontraient celles du glacier de l'Isère au débouché de la cluse de Voreppe et ont conduit à la constitution de bourrelets morainiques et de plusieurs seuils dont celui de Charavines (au lieu-dit Le Guillermet).

Son alimentation se fait par deux ruisseaux : le Courbon du côté de Montferrat et le Chantabot (ou Surand) du côté de Le Pin, émissaire de l'étang du Vivier. Un apport par des sources sous-lacustres est attesté par l'importante différence entre la somme des débits entrants et le débit sortant. Il donne naissance à la Fure dont le nom évoque la violence du torrent primitif. La Fure se jette après un parcours d'une vingtaine de kilomètres dans l'Isère à Tullins, après avoir traversé Rives, ville renommée au Moyen Âge pour la qualité de ses épées. Le valon de la Fure a connu du XVIII^e au début du XX^e un destin industriel prospère (aciéries, papeteries). Une prise en surface et un éclusage furent aménagés en 1869 pour réguler le cours de la Fure en saison sèche et permettre l'exploitation de toutes ces usines.

Histoire

Le site, peu favorisé par son climat et la pauvreté des sols, fut temporairement occupé au néolithique (site des baigneurs), puis pendant la période gallo-romaine, mais sans que l'on y ait découvert des restes de villa à proximité immédiate du lac. Il fait parti du comté carolingien de Sermorens créé tardivement au IX^e siècle qui est rattaché à la Francie médiane, puis au royaume de Provence.

C'est au cours du XI^e siècle qu'un essor démographique et économique entraîna une colonisation durable des rives du lac (site des chevaliers-paysans). Au XII^e siècle, le lac de Paladru est dans la zone frontière des principautés de Savoie et du Dauphiné que ni l'une, ni l'autre ne domine complètement. Cette situation trouble favorise l'émergence de baronnies telle que la Maison des Clermont. En 1340, ces derniers prêteront hommage au Dauphin pour les châteaux de Virieu, Paladru, Montferrat, Saint-Geoire-en-Valdaine, tous à proximité du lac. Dès lors le site suivra le sort du Dauphiné et sera intégré au royaume de France.

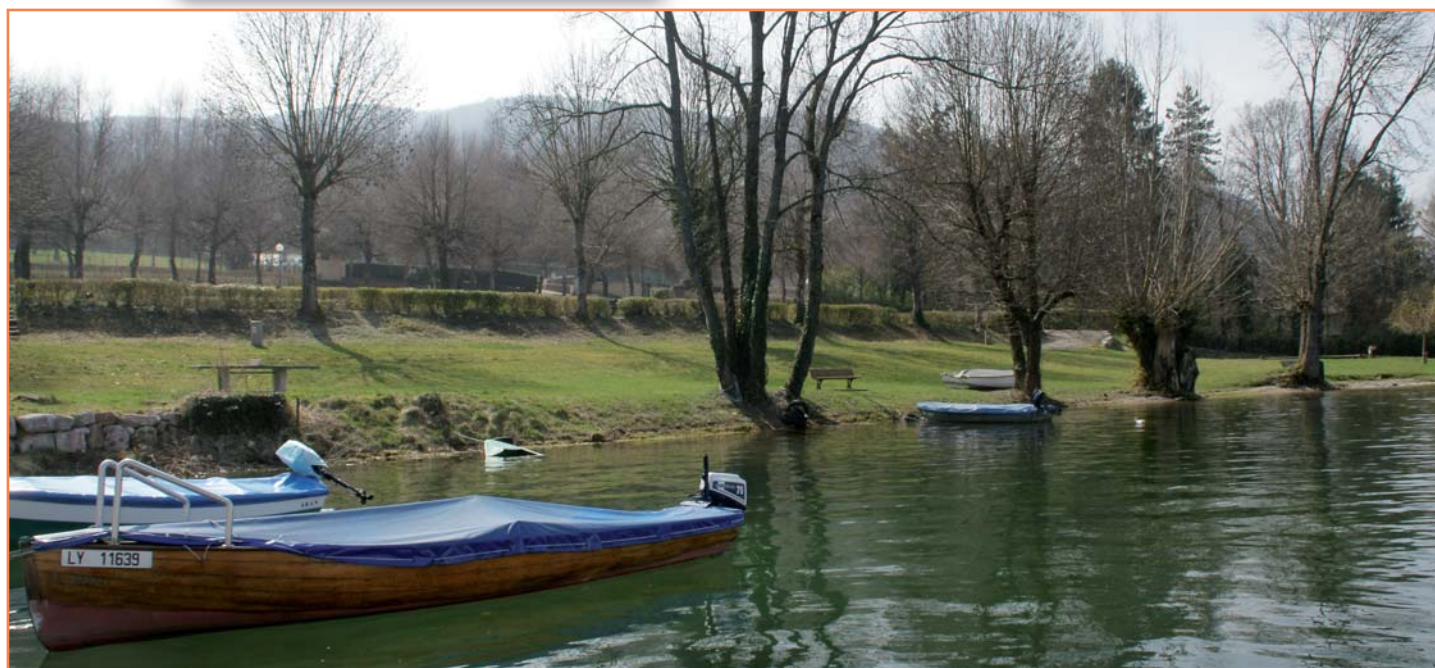


La propriété du Lac

Il s'agit d'un lac privé, propriété de la Société civile du lac de Paladru fondée le 24 juin 1874. Ce statut est le résultat d'un imbroglio juridique et d'une série de procès s'étendant sur tout le XIX^e siècle. Outre le fait que la Société Civile du Lac de Paladru soit propriétaire du terrain, dernièrement, un arrêt rendu par la Cour d'Appel de Grenoble en date du 4 février 2008 a statué sur le fait que la Société Civile du Lac de Paladru était propriétaire de l'eau.

À l'origine, la propriété du lac était partagée par droit féodal entre le marquis de Pons-de-Tourzel, héritier des Clermont, le marquis de Barral, qui fut maire de Grenoble, et les chartreux de la Sylve Bénite. Les habitants du hameau de Colletière bénéficiaient d'un droit de pêche consenti par le seigneur de Clermont.

À la révolution, les chartreux sont chassés et leurs biens immobiliers vendus, les Pons-de-Tourzel émigrent, les Barral renoncent à leurs droits féodaux. Dès lors, les revendications des communes et des riverains se heurtent aux fermages renouvelés par les anciens propriétaires de retour d'émigration (les Tourzel en 1808) ou revenant sur le renoncement de leurs droits (cas des Barral). L'État intervient également dans les instances. En définitive, les tribunaux reconnaissent la validité des transactions (baux et ventes) passées par les premiers propriétaires et permettent la constitution de la Société Civile.



Faune et Flore

De nombreuses espèces d'oiseaux nichent dans les marais ou les roseaux du lac: hérons cendrés, grèbes, locustelles, rousserolles, bruants des roseaux, cincles plongeurs, bécassines des marais, martins-pêcheurs, canards, sarcelles, macreuses, foulques, cygnes. Le marais de la Véronnière (sur la commune de Montferrat) au nord du lac est classé zone naturelle protégée. Les roselières sont également protégées (150 ha), un arrêté préfectoral interdit toute pénétration et destruction des roseaux.

Le lac recèle une faune aquatique diversifiée: brochets, carpes, perches, tanches, ombles chevaliers, truites lacustres, corégones, gardons, ablettes, écrevisses...

Puisque nous avons bien situé le lac, intéressons-nous désormais à Bilieu, et plus particulièrement à son camping.

Mourad Daoudi,
Commission Tourisme

Camping municipal du bord du lac

Créé en 1965, sur une superficie de 1,48 ha sur un terrain offert au "Bureau d'aide sociale" (devenu CCAS dans les années 90) par la famille Gros-Flandre, famille bienfaitrice de la commune. À l'époque 84 emplacements, réduits aujourd'hui à 76. Ce camping fut d'abord géré par le personnel communal, successivement, au nombre de trois, sous-contrat à durée déterminée, avant que le dernier exploitant, M. Levier, ne tente l'aventure pour les saisons 2007 et 2008.

Pour la saison 2009, et ce pour une durée de trois ans, Mme Ducol, prend le relais, sous la forme d'une délégation de service public (DSP). Ce choix fut préalablement retenu par la commission tourisme, avant d'être arrêté par les trois membres présents, l'adjoint au tourisme, l' élu d'opposition ainsi qu'un membre extérieur, lors de l'entretien du candidat.

Le camping est donc ouvert du 15 avril au 30 septembre de chaque année. Le contrat passé pour la durée de cette gérance, autorise toujours le libre accès au « pré ».

Pour la petite histoire, l'association sportive de Merlin-Gerin (Merger), section « Aviron », a démarré son activité sur le site du « pré » en 1997, et ce jusqu'en 2002, un tiers de ce dernier était occupé alors pour les besoins de cette activité. Quant à « l'Aviron Grenoblois », sachez que ce club était également présent sur le site du « pré », avant de déménager en 2003, sur les plages de « Paladru »...

MAÇONNERIE
CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE



Z.A Les Ayes - 38730 PANISSAGE
bouteillon@wanadoo.fr

GUERAUD-PINET PASCAL
PAYSAGISTE
38850 BILIEU

Création Entretien
Terrassement
Vrd Enrobé

Tél./Fax : 04 76 55 75 91
Portable : 06 88 33 27 83
gueraudpinetpascal@akeonet.com



Tout savoir sur les déchets en un clic, c'est possible !

Le site du Pays Voironnais vous propose un tout nouveau moteur de recherche spécifique aux déchets sur les questions liées au tri ou aux gestes de prévention.



Le principe :

- Vous vous connectez sur le site du Pays Voironnais : www.paysvoironnais.com
- Vous indiquez le produit, matériau ou déchet sur lequel vous souhaitez des informations dans l'espace réservé à cet effet.
- Vous obtenez immédiatement une réponse complète en matière de tri ou de geste de prévention

Alors tous à vos claviers !

Recyclades 2009 : « Plus d'amis pour le tri ! »

Pour la 4^e année consécutive, la Communauté s'associe aux « Recyclades », la fête du tri et du recyclage, organisée par Eco-Emballages dans le cadre de la semaine du développement durable.

Dans ce cadre, nous vous proposons de participer à une campagne de sensibilisation nationale afin de nous aider à mobiliser l'ensemble de vos proches en adhérant à la « communauté des trieurs ».

À cette occasion, vous pourrez vous faire photographier seul, entre amis, en famille ou encore avec vos voisins et signer symboliquement une charte « oui, je m'engage pour le tri ».

Une fresque géante sera réalisée avec une multitude de visages lors d'une campagne nationale témoignant de l'ensemble des engagements signés en France et pourquoi pas sur le territoire, à l'échelle du Pays Voironnais. Un geste simple, permettant de sensibiliser les trieurs et les non-trieurs à agir pour notre planète.

En savoir plus :

le service collecte et recyclage des déchets ménagers au 0 800 508 892.

Contact presse : Agnès Kermorgant

04 76 93 17 55 - 06 70 50 49 05

e-mail : agnes.kermorgant@paysvoironnais.com

Vous avez de l'expérience, transformez-la en diplôme grâce à : **La validation des acquis de l'expérience – VAE**

Vous avez au moins 3 ans d'expérience professionnelle ou de bénévolat dans un domaine d'activité

Vous y avez développé des compétences

Vous souhaitez obtenir un diplôme, un titre ou un certificat qui les valide

Besoin d'en savoir plus : Comment se passe une démarche de validation ? Qui peut en bénéficier ? Pour quoi faire ? Comment s'y prendre ?

Des réunions d'information sont organisées par le Relais Territorial VAE Centre Isère, sans inscription préalable, à toute personne souhaitant obtenir des informations.

À l'issue de ces réunions, vous pourrez prendre un rendez-vous afin de bénéficier d'une prestation individuelle, adaptée à vos besoins et à votre projet professionnel.

Pour plus de renseignements : Anne-Marie Fischer
Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et sud Grésivaudan
04 76 93 17 18

ADC TAXIS
DU LAC BLEU & DE LA VALDAINE

Taxi BILLANTIN - Taxi CHARAVINES - Taxi VALDAINIS

04 76 55 77 55

Tout transport

Philippe MARTINEZ
BP 7 - 38850 CHARAVINES
lestaxisdulacbleu@wanadoo.fr
45972493 RM 303 - Communes de cabotage : BLOU - CHARAVINES - SAINT GEORGES EN VALDAINE

LIBERTIF COIFFURE

Laure Data

Place de l'Eglise
38850 CHARAVINES

Tél. 04 76 55 69 09

Do Ré Mi Fa Sol Lac

Des Dames au grand chœur Chorale de l'école de musique intercommunale Do Ré Mi Fa Sol Lac

Les Dames de Chœur fortes de leurs 16 voix dirigées par leur maître de chœur Evelyne Rochet ont pu se faire entendre lors de différentes prestations cet hiver : concert des illuminations à St Pierre de Paladru début décembre, tirage des rois de nos aînés à Biliu début janvier, fin janvier et fin février auprès des personnes âgées à Voiron et Rives.



Leur répertoire est très diversifié et s'est beaucoup étoffé ces derniers mois. Il va du chant polyphonique russe à Yannick Noah en passant par la fameuse « Germaine » de Renaud, le lion est mort ce soir (Pow Wow) et Francis Cabrel. Laissez tous vos a priori de côté et venez les écouter vous n'en serez pas déçu.

Elles se produiront les 12 et 14 juin prochains respectivement pour l'audition de fin d'année de l'école de musique et lors du rassemblement de chorales qu'elles organisent en l'Église de Biliu.

Si vous désirez vous joindre à elles ou simplement voir de quoi il s'agit, rien de plus simple : contactez l'association Do Ré Mi Fa Sol Lac ou venez les voir lors de leurs répétitions hebdomadaires les lundis à 20 h 30 dans la salle au-dessus de la mairie à Biliu.

Véronique BURLET
trésorière

Un petit rappel des dates à venir :

Samedi 6 juin 17 h 00 : représentation de l'atelier théâtre dans la salle de motricité de l'école.

Vendredi 12 juin 20 h 00 : audition de l'école de musique, « Espace Chartreuse ».

Dimanche 14 juin 15 h 00 : rassemblement chorales à l'Église de BILIEU.

Tel : 04 76 06 34 28

Mail : doremifasollac@orange.fr

Le Comité de Jumelage

Notre village de **Biliu** est, comme chacun sait, jumelé avec celui de **Ghiffa** sur les bords du lac Majeur, en Italie. Ce « mariage » entre les deux cités est récent.

L'inauguration a été en avril 2004 l'occasion d'une belle fête réunissant un grand nombre de Billantins, des associations locales, les enfants de l'école et bien sûr des amis Italiens.



Une Charte venait sceller cette alliance avec « cette volonté de développer des échanges culturels, touristiques, sportifs, scolaires, sociaux et économiques ouverts à l'ensemble des concitoyens ». Ce challenge, les deux comités de jumelage l'ont parfaitement relevé. Emmené par Guy Blasco et toute son équipe notre comité a multiplié ces dernières années les visites à nos amis italiens, les accueils de ces mêmes amis à Biliu, tout cela avec grande chaleur, sans oublier les repas dansants, les soirées originales...

Une nouvelle équipe largement renouvelée a pris la relève depuis décembre dernier.

Composée de Gérard Campione : Président, Jacky Lerda et Michel Deborde Vice-présidents, Guy Blasco Président d'honneur, Jean Pierre Manaut secrétaire, Olivier Lapôtre secrétaire adjoint, Marie Christine Cona trésorière, Françoise Lerda trésorière adjointe

Elle entend continuer l'œuvre entreprise en cherchant à associer le plus possible de Billantins, les associations de notre village, les enfants de l'école aux initiatives qu'elle entreprendra.

Dernière en date, une intervention des membres du comité de jumelage auprès des enfants du groupe scolaire Petit Prince. En concertation avec les enseignants, ce fut l'occasion de présenter aux écoliers un diaporama sur le comité, sur les villages de Biliu et Ghiffa, de leur proposer quelques fiches pédagogiques avec quelques notions de vocabulaire. Ces séances se sont terminées par un sympathique goûter mettant à l'honneur les célèbres panettone et pandoro. De l'avis de tous, ce fut une entreprise parfaitement réussie qui, peut-être en initiera d'autres.

La Coordination G rontologique

La Coordination g rontologique du canton de Virieu sur Bourbre, a  t  cr  e en 1983.

Son but est de coordonner les initiatives existantes et d'entreprendre des  tudes de besoins en mati re d'action sociale pour les retrait s du canton, en collaboration avec les diff rents partenaires.

Pr s d e par Daniel Vitte pendant plusieurs ann es, c'est No lle Gasnier qui occupe maintenant cette fonction. Cette association, compos e de retrait s et d' lus issus de chacune des 14 communes du canton, est ouverte   tous les retrait s de celui-ci.

Au fil des ann es, la Coordination a abord  beaucoup de sujets : bilans de sant , participation au d placement des personnes  g es vers La Tour du Pin, r alisation d'un livre « m moires en images du canton », r unions de la Corta et d'Entretiens, implication dans le programme « aides aux aidants », et r alisation d'une vid o intitul e « m moires de capacit  1939-1945 ».

L'an pass , nous avons organis  une conf rence d'information, anim e par l'Udiage, sur le th me « s curit  et pr vention des seniors au domicile et dans la rue », et assist    une r union d'information dont le th me  tait « mieux vivre   domicile ».

Cette ann e, apr s que Monsieur Boyer (Directeur de la maison de retraite les Tournelles   Virieu) nous ait pr sent  l'organisation de son  tablissement et le projet de mise aux normes, nous avons r fl chi et d fini l'aide que nous pourrions apporter aux r sidents (sorties d tente, courses, participation aux jeux, lecture du journal,  changes sur les vieux m tiers, po sies, chants tous les 15 jours...). Pour cela, plusieurs de nos membres ont int gr  l' quipe « animation » de la maison de retraite avec laquelle nous avons sign  une convention.

Notre sortie culturelle 2008 nous a conduits   UPI, parc aux oiseaux dans la Dr me.

Cette ann e, nous avons eu le privil ge d'organiser la rencontre annuelle des coordinations g rontologiques des cantons de Morestel, La Tour du Pin et Saint-Geoire-en-Valdaine, qui a permis d' changer, de comparer les actions men es et de faire le bilan de l'ann e  coul e. Cette matin e s'est cl tur e par l'intervention de notre D put , Monsieur Georges Colombier, sur le th me « cinqui me risque d pendance ».

Si vous souhaitez participer   nos travaux, vous pouvez contacter le d l gu  de votre commune en vous renseignant aupr s de votre Mairie.

Les Or ades

L'association « Les Or ades » propose des activit s pour adultes et adolescents.

Mouvement, avec la m thode Danis Bois, pour apprendre   se conna tre, se d tendre, s'exprimer avec son corps. Des professeurs agr es animeront les s ances, salle Belledonne, au-dessus de la mairie de Bilieu, **le mercredi de 19h15   20h15. Co t de la s ance : 5  .**



Peinture : s'exprimer par des techniques de peinture, accompagn  par Florence Escaich Paquien (formation Beaux-Arts et du Mouvement Art et Th rapie). Pour les personnes qui souhaitent apprendre ou se perfectionner dans une technique (aquarelle, peinture   l'huile et peinture acrylique, encres, pastels...). Pour les personnes qui souhaitent d velopper leur expressivit  par le passage du mouvement   la peinture.

L'atelier peinture change de lieu,   l'ancienne  cole de Saint-Pierre de Paladru et les prochaines s ances seront aux dates suivantes les mercredis 3 et 17 juin.
Co t de la s ance : 15  



Une adh sion annuelle de 15     l'association est demand e lors de l'inscription.

Pour tout renseignement

Marie-Christine Dhien, pr sidente

T l. : 04 76 55 68 99 - E-mail : marc.dhien@wanadoo.fr

Florence Escaich Paquien, animatrice

T l. : 04 76 06 63 07 - E-mail : flolio.paquien@orange.fr

Comit  des F tes

Le Comit  des F tes souhaite prendre un nouveau d part. L' quipe trop r duite (appel   de nouveaux membres b n voles) organisera d s cette ann e quelques manifestations (f te de la musique, soir e cabaret... exposition).

Il esp re d'autre part pouvoir remplir son r le d'intendance aupr s des associations de notre commune (pr t ou location de mat riels et  quipements)

Avant cette fin de semestre une communication   l'attention des associations sera faite pour d cider ensemble des orientations 2010.

Contact : Eric Behal au 04 76 67 31 27.

OVA - Association culturelle et artistique

Cours Hebdomadaires étude de base

Crayon. Pastels et similaires

Lieux	Jours	Enfants		Adultes	
		Horaire	Tarif € / trim	Horaire	Tarif € / trim
Bilieu Salle Pinéa Ancienne École	mercredi	6/12 ans 14h 15 à 15h 45	60	20h 15 à 22h 10	65
	vendredi ados confirmés multi-techniques	+ Quelques débutants acceptés 19h 00 à 21h 10			
Paladru - St Pierre de Paladru	Mardi			14h 30/16h 30	83

Initiation

études de différentes techniques les lundis après-midi, et week-end

L'adhésion annuelle est de 15 €.

Les tarifs pour les stages des lundis et week-end sont indiqués pour les adhérents.

Les non-adhérents devront s'acquitter d'une adhésion de 10€ pour un stage ou d'une adhésion annuelle pour plusieurs stages.

Pour une bonne coordination, préparation et mise en place des stages il est indispensable de vous inscrire rapidement à :

E-mail: ova@laposte.net

ou à contactova@yahoo.fr

Tél: 04 56 22 62 27 en soirée.

Seul un nombre d'inscriptions suffisantes ouvrira les stages.

En cas d'absence laissez un mail ou un numéro de téléphone fixe.

Renseignez-vous, il se peut que d'autres stages se mettent en place.

Nota bene: Les personnes intéressées pour participer aux cours l'année prochaine sont priées de se faire connaître dès à présent par les moyens indiqués ci-dessus.

Les études du lundi de 13h 45 à 18h 15

Lieu : St Pierre de Paladru Adultes: 25 € / lundi

Lundi 25 mai Encre de chine

Lundi 8 juin Acrylique

Les études par week-ends de 11h 00 à 19h 00

(pause d'une heure à midi et demi pour votre pique-nique).

Lieu St Pierre de Paladru

Adultes/enfants dès 12 ans 65 € / week-end

Samedi et dimanche 16 et 17 mai:

Technique Egyptienne huile et cire.

Samedi et dimanche 13 et 14 juin:

Initiation Sculpture. Sur matériaux tendres (gypse ou pierre à savon, plâtre ou terre...). Ces stages sont faits dans l'optique de réaliser votre œuvre personnelle l'année suivante en cours réguliers.

Samedi et dimanche 20 et 21 juin:

Atelier Ados 50 € + participation au matériel
Tableaux à la bombe. (technique des tableaux que l'on peut voir sur les ports dans le Sud ou Annecy)

Le Rallye Club des AMICO

Association de loisirs et de découverte

AMICO qui signifie **AMateurs d'Insolite et de Courses d'Orientation** est une association créée en 2006 de l'envie d'un groupe qui désirait découvrir leur région tout en s'amusant et sans se prendre au sérieux.

Nous organisons une fois par an (pour l'instant) un rallye (auto et moto) découverte ou rallye surprise qui se déroule sur une journée début juin. Le prochain est prévu le samedi 6 juin 2009, les inscriptions sont en cours.

Forte d'une cinquantaine d'adhérents, le rallye club est ouvert à tous et sa Présidente, Véronique BURLET, est à votre disposition pour toute information :

Tel.: 06 32 80 91 39 - Mail : rallye-club.amico@orange.fr

Un site internet est en cours de construction et sera mis en ligne prochainement (vous pourrez y accéder par un lien disponible sur le site internet de la mairie de Bilieu).

N'hésitez pas à nous rejoindre pour passer une journée en famille ou entre amis à vous amuser et apprendre également de cette magnifique région qui est la nôtre.

ACCA St Hubert de Biliou

La saison de chasse 2008-2009 s'est déroulée dans un climat de franche convivialité. Une bonne entente règne aussi avec les agriculteurs de Biliou et les ACCA des communes voisines. La matinée boudins du 1er février a été un beau succès.

Les actions de repeuplement et de limitation raisonnée des prélèvements poursuivies depuis plusieurs années ont permis d'augmenter significativement la présence du lièvre sur notre territoire.

Contrairement à l'année précédente, qui avait été une année exceptionnelle, les bécasses ont évité notre région cet automne. Les quelques spécialistes billantins de cette chasse ont forcément été déçus.

Cette année, le bureau sera à renouveler lors de l'assemblée générale. Nous incitons les plus jeunes à venir renforcer l'équipe dirigeante.

René Belmain
Président de l'ACCA de Biliou

Capucine et sac à Dos

L'association « Capucine et Sac à dos », nouvellement installée à Biliou, propose randonnées et cours de jardinage d'ornement.

Les randonnées à pied ou en raquettes, qu'elles durent une demi-journée ou plusieurs jours, s'adressent à des publics très variés : familles, adultes, enfants, clubs de marche, scolaires...

Les randonnées se font à la demande ou sont programmées, tels les week-ends à thème qui associent la rando à la musique, l'écriture ou le bien-être... L'encadrement est assuré par un accompagnateur en montagne.

Toujours en lien avec notre environnement et si vous êtes un groupe intéressé par l'aménagement et l'entretien des jardins d'agrément (au domicile des participants?), « Capucine et Sac à dos » propose des séances ponctuelles ou régulières et encadrées par un professionnel.

Pour les contacts, informations

ou inscriptions : Capucine et Sac à dos
chez Xavier Coquelet 10 impasse Cézanne - 38850 Biliou
Tél : 04 76 32 58 97 - 06 87 61 53 96
Mail : csd38@yahoo.fr

Tonic Form'

Nouveau bureau :

Présidente : Joëlle Messier
Secrétaire : Christine Trouilloud
Trésorière : Aline Serrano
Professeurs : Esther Fayolle et Michel Fontanel

Gym Tonic : Cours donnés par Esther Fayolle
Mardi de 10 h 15 à 11 h 15 - Jeudi de 19 h 30 à 20 h 30

Chorégraphie : dynamique et cardio pour améliorer votre condition physique.

Abdos fessiers : cours d'entretien musculaire.

Étirements, relaxation : tout cela sur des airs de musique entraînants.

Gym Douce : Cours donnés par Michel Fontanel
Jeudi de 10 h 15 à 11 h 15

(Ouvert à tous et à toutes) basés sur l'étirement et l'assouplissement pour renforcer votre bien être physique et travailler les muscles en profondeur.

Randonnée : Pour tous les amoureux de la nature, venez nous rejoindre dans une ambiance chaleureuse et détendue tous les vendredis après-midi : rendez-vous à 13 h 40 devant la Mairie de Biliou pour une randonnée pédestre, retour prévu vers 16 h 30. Sorties gratuites.

Renseignements :

Joëlle Messier : Tél. : 04 76 06 69 23 - Port. : 06 78 52 71 35
Christine Trouilloud : Tél. : 04 76 65 37 72

Joëlle Messier,
Présidente

**G.E.M. PEINTRE
PLAQUISTE**

Grégoire Oydelon-Montal

Le Banchet
38850 BILIEU
Tél. 04 76 06 68 87
Port. 06 08 74 03 64

SIRET
484 171 376 00011

ELECTRICITÉ

Alarme Intrusion
Automatisme portail
Contrôle d'accès
Vidéo surveillance
Détection incendie

JTD

Joël TERPEND
313 route René Impériali
38850 BILIEU

Tél/Fax : 04 76 55 73 28 - Portable : 06 07 56 63 50
e-mail : JTD38@wanadoo.fr

Sou des écoles

Encore une belle année pour le Sou des Écoles, mais nous n'avons pu réaliser la totalité des projets demandés par les enseignants.

Est-ce encore utile de présenter le Sou ?

Petite séance de rattrapage pour les nouveaux habitants, nous sommes une association de parents bénévoles et nous organisons tout au long de l'année diverses manifestations afin de récolter des fonds pour réaliser des projets pédagogiques pour les enfants.

Bien sûr, sans vous tous, parents, le Sou des Écoles n'existerait pas. Votre participation et votre présence sont donc primordiales à la pérennité du Sou.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez rejoindre l'équipe du Sou. N'hésitez pas à contacter un des membres.

Pour terminer l'année en beauté, nous vous donnons rendez-vous pour la « **kermesse** », alors réservez dès à présent votre journée du **27 juin**.

Plus que jamais, nous comptons sur vous pour que nos enfants puissent continuer à faire des activités et des sorties enrichissantes.

À bientôt
Yvane Durand,
Présidente

Les donneurs de sang

L'amicale des donneurs de sang du Lac Bleu (Bilieu, Charavines et Le Pin) est une association active, soucieuse de tout ce qui touche à la santé ; notamment organiser les collectes de sang dans chaque commune de l'amicale avec le centre de transfusion sanguine de Grenoble-La Tronche (E.F.S.) pour sauver des vies.

La collecte de Bilieu du 17 février a permis de récolter 116 poches grâce à la mobilisation des donneurs ainsi que des jeunes venus pour la première fois. Il faut savoir qu'en France ce sont 8 000 poches qu'il faut par jour pour les malades accidentés domestiques, de la route et du travail.

Une nouvelle modification entrée en vigueur en avril 2009 permet aux donneurs d'aller jusqu'à 70 ans au lieu de 66 ans. Les hommes peuvent donner 5 fois par an et les femmes 4 fois. Trois collectes par an sont programmées par l'amicale. Un appel est lancé à de nouveaux donneurs mais aussi aux jeunes à partir de 18 ans.

Le loto organisé en février 2009 a permis de donner 2 900 € à l'association Locomotive qui s'occupe des enfants et aussi des adultes atteints de cancer.

Le bureau de l'amicale est composé de seize personnes. Deux nouvelles recrues viennent de nous rejoindre, il s'agit de Marie-Claude Monin et de Jean-Marc Boulord.

Les prochaines collectes se dérouleront à

- Charavines, le 15 juillet 2009
- Le Pin, le 4 novembre 2009

Prochaines manifestations :

- le 28 juin : Voyage, lieu à définir
- le 22 août : Journée familiale avec Pétanque

JEUNESSE

Animation jeunesse : des activités pour les 11-18 ans.

Ouvert à tous les jeunes de Bilieu et des 5 communes du tour du lac, l'animation jeunesse propose des activités variées tout au long de l'année.

Un accueil est organisé tous les vendredis en période scolaire de 17 heures à 19 heures à l'ancienne école maternelle. Chacun est libre de passer pour un court instant ou de rester plus longtemps. Sur place, jeux, musique, ballons... pour favoriser les échanges et préparer des projets.

Des activités sur place ou en sortie sont programmées par l'animateur Jérôme Cordier, en fonction des envies des jeunes. Un document est édité chaque trimestre.

Récemment, plusieurs actions autour du Manga ont été réalisées : projections de films, exposition, stages de dessin, soirée débat... gros succès puisque des jeunes n'ont pas pu participer aux stages de dessin faute de place.

Le programme de cet été est encore en élaboration, mais

l'offre s'articulera autour d'activités de plein air (eau vive : kayak ou raft, activités autour du lac, escalade, VTT, accrobranche), d'activités scientifiques et de bricolage, et de sorties culturelles. Des séjours courts (mini-camps) seront aussi proposés.

L'animation jeunesse peut aider les jeunes à réaliser leurs projets, quel que soit le domaine (sport, musique, animation locale, lien intergénération, humanitaire...).

L'animation Jeunesse est gérée par l'association Familles Rurales du Val d'Ars et financée par les communes et la CAF de Grenoble.

Tu es jeune, tu as envie de bouger avec d'autres ? Vous êtes parent et vous voulez que votre enfant bénéficie d'activités ? Contacter l'animateur, Jérôme Cordier au 04 76 31 84 68, ou par mail : jeunesse.famillesruralesvaldars@wanadoo.fr

De nouvelles activités sur notre commune

Photographe

Grégory Randon est un jeune photographe qui vient de démarrer son activité sur Bilieu. Issu du monde de la musique, il a d'abord fait ses armes dans la photographie de spectacle avant d'élargir son champ d'action à la photographie de mariage. Aujourd'hui, il propose ses services aux particuliers (cérémonies, portraits, naissances, etc...), mais également aux entreprises (reportages, événementiels, séminaires, etc...). Pour plus d'informations, vous pouvez aller consulter son site internet à l'adresse suivante :

<http://randon.greg.free.fr> ou le contacter au 06 29 93 56 15.

Web Side Story



Votre communication..... Web Side Story la prend en charge sur tous types de supports. De la traditionnelle carte de visite au marquage sur véhicule, vêtements, enseignes, ou site Web..... Particuliers, professionnels, institutionnels sont d'ores et déjà les clients de cette toute nouvelle entreprise sur notre commune. Pensez à la contacter, une bonne communication est souvent plus utile que l'on ne croit. (voir encart publicitaire).

La Roulotte de Cocotte

Hé oui! Un poulet de qualité cuit à la rôtissoire... c'est un plaisir que nous pouvons nous offrir dorénavant sur notre commune entre 8,50 € et 13 €.

Une reconversion - passion pour Sylvana, que bien des gens connaissent sur Bilieu...

Son goût du contact s'allie à la qualité de ses produits, et plus qu'un lieu de vente nous lui souhaitons un lieu de rencontre. Pour cela elle a choisi d'être à votre service tous les jeudis matin sur l'espace du commerce « Chez Titi et Ma-So (ça c'est un lieu de rencontre...) ».

Pizza Reydo



Installé sur le parking de la Mairie, ce jeune pizzaiolo est à votre disposition les mercredi, vendredi et samedi. La qualité de ses pizzas lui a permis d'être présent sur trois jours, et même le renfort d'un personnel pour satisfaire aux demandes du samedi. Directement, ou mieux sur réservation (dès 13 heures) au 06 45 45 57 56, vous pourrez, dès 18 heures, partir avec une pizza de 5,50 € à 11 €, parmi les 20 choix proposés.

Gérance du Camping

Sylvie Ducol a pris pour 3 saisons le Camping du Bord du Lac en gestion. L'attribution de la DSP a été faite par la Commission Tourisme, et ce en regard de la longue expérience de l'exploitant dans différents sites, et dernièrement le Camping du Lac du Sautet.

Désireuse de dynamiser l'exploitation, le camping sera dès cette saison doté d'un **Snack**, permettant à tous, campeurs, extérieurs et Billantins de trouver un lieu agréable de petite restauration. Des aménagements spécifiques seront également réalisés tout au long de la saison et des suivantes (zone camping-car, borne WIFI...).

Nous sommes sûrs que ce couple répondra à nos attentes et saura réserver à tous un accueil chaleureux dans ce site magnifique.



Tranquillité absence

Information de la gendarmerie nationale

Les périodes de vacances, les week-ends prolongés, les absences liées à des obligations professionnelles représentent des périodes propices aux cambriolages. Tout départ ou longue absence doit être signalé à la brigade territorialement compétente.

Comment aviser la brigade de gendarmerie ?

Vous pouvez :

vous rendre à la brigade de votre domicile
composez le 04 76 55 90 17
ou le 04 74 88 20 17
ou le 17

Action conduite par la gendarmerie

Les résidences signalées aux gendarmes feront l'objet d'une attention toute particulière au cours de leurs surveillances quotidiennes, de jour comme de nuit.

Quelques conseils de prévention :

Ne laissez pas votre maison sans surveillance. Outre la gendarmerie, vous pouvez signaler votre départ à vos voisins pour qu'ils s'alarment de toute présence ou mouvement suspect aux abords de votre résidence.

Bien vérifier la fermeture de toutes les issues et les renforcer au besoin (barres, verrous). Une porte blindée, ou en tout cas munie d'une serrure multipoints avec armature métallique, présente une difficulté dissuasive non négligeable.

L'idéal est de confier à des voisins ou à des proches le soin de « **faire vivre** » **votre domicile pendant votre absence** : ouvrir ou fermer les volets, allumer les lumières, vider votre boîte aux lettres régulièrement, etc. Il existe aussi dans le commerce des minuteurs connectables sur une prise de courant pouvant servir à allumer et éteindre les appareils électriques à des heures données, simulant de ce fait une présence.

Contactez votre opérateur télécom pour faire renvoyer pendant toute la durée de votre absence les appels de votre téléphone fixe vers votre portable.

Un système d'alarme est un moyen de protection supplémentaire très efficace s'il est choisi et installé avec soin.

Attention aux faux professionnels (faux plombiers, faux agents EDF, faux agents de société de sécurité, etc.) qui peuvent profiter d'une visite à votre domicile pour procéder à un repérage des lieux en vue d'un cambriolage. Exigez toujours la présentation d'une carte professionnelle.

Notez la marque, le type et le numéro de série de vos appareils hi-fi, photographiez vos meubles, biens et bijoux de valeur. En cas de vol, le remboursement par les assurances s'en trouvera ainsi facilité et les enquêteurs disposeront d'un signalement précis qui leur permettra d'identifier et/ou restituer vos biens.

Ne pas laisser les clés de votre véhicule ainsi que votre sac à main, portefeuille... à la vue ou dans l'entrée de votre habitation.

Infos Pratiques

Utilisation des appareils bruyants

L'arrêté préfectoral du 3 avril 1990 a fixé la réglementation en matière d'utilisation des appareils bruyants :

Les jours ouvrables de 8 h 00 à 12 h 00

et de 14 h 00 à 19 h 30

Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Les déchetteries

Site de Le Pin - Horaires d'ouverture :

Les lundis, mercredis, vendredis de 14 h 00 à 18 h 30

Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00

Site de Montferrat - Horaires d'ouverture :

Les mardis jeudis vendredis de 14 h 00 à 18 h 30

Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00

GARAGE V.L. / P.L.

Serge GUERAUD PINET

04 76 55 75 25

Les Maures - 38850 BILIEU



MAÇONNERIE
Construction
Rénovation

BELMAIN
Thierry

Tel/Fax 04 76 55 08 35 Contact 06 61 86 83 51
38850 CHARAVINES

Etat civil

Naissances

AUDINO Léonie 31 juillet 2008
 BLASQUEZ Maëva 10 décembre 2008
 FABBRO Baptiste . . . 15 janvier 2008
 FOORT Théo. 8 juillet 2008
 KRATTER Timéo 23 juin 2008
 NOBILE Solène 4 avril 2008
 PACOTTE Clotilde 26 octobre 2008
 PONÇON Evan 1^{er} mars 2008
 RAVIX Alicia 20 juin 2008
 THULLIEZ Lucie 28 octobre 2008
 TOTIN Selenia 12 novembre 2008



Mariages

CELSE Jérôme
 et RABATEL Clotilde
 28 juin 2008
 CHANET Christophe
 et SARACINI Sandrine 28 juin 2008
 COMMANDEUR Loïc
 et LASSAIGNE Amandine 23 août 2008
 DHIEU Benoît
 et DEELAP Kesorn 30 août 2008



Décès

BARBAROUX Pierre 22 janvier 2008
 CERE Michel 17 octobre 2008
 COLBEAU Raymonde 11 février 2008
 COMMANDEUR Gilbert 17 octobre 2008
 EVEN Dominique 29 décembre 2008
 JACQUIN Marcel 11 février 2008
 ROUX Sylvie 29 septembre 2008
 SILVESTRO Jean 12 décembre 2008
 VALLIN Marie Jeanne 21 janvier 2008

Les élections en 2009

Élections Européennes : dimanche 7 juin 2009

Le recensement militaire

Les jeunes gens, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du mois suivant.

Cette démarche peut toutefois être effectuée dès le 1^{er} jour du mois de leur 16^e anniversaire.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Les pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde,
 appeler le numéro unique suivant : 04 76 91 10 99

Les numéros d'urgence

SAMU 15	Accueil sans abri 115
Police 17	Enfance maltraitée 119
Pompiers 18	Centre anti-poisons
Appel d'urgence européen . 112	de Lyon 04 72 11 69 11

Informations paroissiales

Le Relais du Tour du Lac, c'est-à-dire Biliu, Charavines, Le Pin, Montferrat, Paladru, dépend de la paroisse de Notre Dame de Vouise à Voiron.

Il est desservi par l'Abbé Maurice Dahoue qui réside à la cure de Paladru, mais dans chaque village, des responsables assurent des services d'Eglise : catéchisme, préparation des funérailles, préparation des offices, des sacrements de baptêmes, de mariages. A la porte de chaque église, les noms de ces responsables sont affichés, ces personnes restent à votre disposition.

Relais du Tour du Lac : cpartolac@yahoo.fr

Cure du Tour du Lac : 06 77 54 57 90 - 04 76 32 27 06

Bureau : Rue de la mairie 38850 CHARAVINES

Tél : 04 76 55 73 17 (en cas d'absence merci de laisser vos nom, numéro de téléphone et objet de votre appel)

Calendrier des messes du Tour du Lac :

Charavines : le jeudi 21 mai et le dimanche 28 juin à 10h30

Le Pin : le dimanche 14 juin à 10h30

Biliu : le dimanche 21 juin à 10h30

Montferrat : le dimanche 24 mai à 10h30

et le samedi 6 juin à 18h00

St-Michel de Paladru : le dimanche 7 juin à 10h30

St-Pierre de Paladru : le dimanche 31 mai à 10h30



PLOMBERIE
 Pose de cuisine
 Travaux de rénovation

Vincent DI BISCEGLIE

Lotissement le rû du cras
38850 BILIEU

Fixe: 04 76 55 72 02
Mobile: 06 87 84 79 87

vincent.dibisceglie@yahoo.fr

**Charpente, couverture, zinguerie,
 maisons à ossature bois
 Photovoltaïque, éco-projets...**

Brochier

Notre savoir faire au service de vos ambitions

1251, route du Vieux Moulin - 38850 BILIEU
 Tél. 04 76 55 67 76 - Fax : 04 76 55 60 55
 f.salvi@charpentebrochier.fr



Calendrier des Fêtes

Juin

Samedi 6 juin à 17 h 00	Spectacle théâtre	Salle d'Evolution	
		Groupe Scolaire "Petit Prince"	Do Ré Mi Fa Sol Lac
Vendredi 12 juin	Auditions de fin d'année	Espace Chartreuse	Do Ré Mi Fa Sol Lac
Samedi 13 juin à 11 h 00	Pot des nouveaux arrivants	Salle du Conseil	Mairie
Samedi 13 juin	Soirée-repas	Saint-Blaise-du-Buis	Happy Dance
Dimanche 14 juin à 12 h 00	Repas des Anciens	Espace Chartreuse	C.C.A.S.
Samedi 20 juin	Fête de la musique	Groupe Scolaire "Petit Prince"	Comité des fêtes
Samedi 27 juin	Kermesse	Groupe Scolaire "Petit Prince"	Sou des Écoles

Juillet

Samedi 4 juillet	Feu d'artifice à partir de 22 h 00	Stade du Grand Bois	(Commission animation / FCB)
------------------	---------------------------------------	---------------------	------------------------------

Août

Samedi 15 août	Concours de Pétanque	Espace Chartreuse	Commission Animation
----------------	----------------------	-------------------	----------------------

Septembre

Samedi 12 septembre	La fête de Ninon Soleil	Stade du Grand Bois	(Ninon Soleil)
Samedi 26 et Dimanche 27 septembre	Championnat de France de Tir à l'Arc 3D	Stade du Grand Bois	(CD 38 de Tir à l'Arc)

Octobre

Samedi 10 octobre	Soirée italienne	Espace Chartreuse	(Comité de Jumelage)
Samedi 17 octobre	Bourse aux jouets et aux livres	Espace Chartreuse	(Ninon Soleil)
Vendredi 23 octobre	Halloween	Espace Chartreuse	(Sou des Écoles)

Novembre

Samedi 7 novembre	Soirée Repas	Espace Chartreuse	(Comité des fêtes)
Samedi 21 novembre	Concours de belote	Espace Chartreuse	(Football Club)

Décembre

Vendredi 4 décembre	Illuminations	Groupe Scolaire « Petit Prince »	(Sou des Écoles)
Vendredi 4 décembre	Vente de sapins de Noël	Groupe Scolaire « Petit Prince »	(C.C.A.S.)
Samedi 5 décembre	Vente de sapins de Noël	Devant « Chez Titi et Ma-So »	(C.C.A.S.)
Vendredi 18 décembre	Spectacle de Noël	Espace Chartreuse	(Sou des Écoles)
Samedi 31 décembre	Soirée de la Saint Sylvestre	Espace Chartreuse	(Comité des fêtes)

A.M.T.P
Aldo MARION

Tous Travaux
de Terrassement
Pros et Particuliers

Voirie Réseau Divers - Accès - Viabilisation - Enrobé - Assainissement

Z.I. Les Eplagnes - 38490 CHARANCIEU - Tél. 04 76 31 04 73 - Fax 04 76 32 22 31